L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 6 JANVIER 1886.

PETITES ANNONCES.

P. WERLEIN, 135 rue Canal, meilleur maison, meilleur marché, venez voir les beaux Pianos Weber et Mathushek. Prix réduits. Conditions faciles. 9 déc—1m

MM. THUBBEN, dentistes, ont transféré leur cabinet de consultation et de travail des Nos 139 rue Royale et 130 Canal au No 14 rue Bienville. 13 déc—1m

DEMANDES.

UN jeune Français, parlant l'anglais, l'allemand et le hollandais, désire trouver une place dans une maison de commerce ou comme professeur. Ecrire aux initiales H. B., bureau du journal. 5 jan—2f

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept—f

A VENDRE.

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation bien achalandée, bien située, située dans la paroisse Plaquemine, à environ quarante cinq milles plus bas que la Nouvelle-Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à R. Saloy, No 165 rue Marais, entre les rues Ste-Anne et Dauphine, Nouvelle-Orléans. 9 jan—1m

A Vendre—Pour cause de départ—Un Cafe, bien achalandé, vis-à-vis du Marché Français, rue Decatur, et ayant une bonne clientèle. S'adresser à F. B. Hernandez, 43 Passage de la Bourse. 17déc—1m

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, rue Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.

LOUIS N. FERRET,
38 Passage de la Bourse.
29nov—f

Assurances et Banques.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1886.—Avis—L'élection annuelle des directeurs de cette banque pour le terme de l'année courante, aura lieu à la banque, le LUNDI, 1er jour de février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOS. TARLETON,
2 jan—1m3 f p s. Caissier.

Bureau de la Mutual National Bank—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1885.—Avis—Election régulière du Bureau des Directeurs tenue le 29 courant, au dividende de Quatre pour cent à cette date, payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL,
31déc—10f Caissier.

Hibernia National Bank.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1885.—Un dividende de cinq (5) pour cent libre de toutes taxes, sera payé sur demande.

Pour le Conseil de Direction :

CH. PALFREY,
1er jany—7f Caissier.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1885.—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi-annuel de NEUF POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. BERCIER,
1er jan—7f Caissier.

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1885.—Une élection de Directeurs pour l'année courante aura lieu au local de cette Banque, 106, rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
13déc—2d 12 jan Caissier.

Bureau de la N. O. Gaslight Co.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1885.—Conformément à la Charte de la Nouvelle-Orléans Gas Light Company, la réunion annuelle des actionnaires pour l'élection de Sept Directeurs pour servir pendant l'année courante, sera tenue au bureau de la compagnie, le MARDI, 12 JANVIER 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Le livre de transfert sera clos à partir du deux au vingt deux janvier.

V. VALLOIS,
31déc—4date Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans 15 décembre 1885.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un DIVIDENDE semi-annuel de TROIS PLAS PAR CENT a été déclaré et est payable le VENDREDI 15 janvier 1886.

V. VALLOIS,
16 déc—1m Secrétaire

Bureau de la New Orleans City and Lake Railroad Company. No 102 rue du Canal (deuxième étage), Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885.—A une réunion régulière du CONSEIL DE DIRECTION, tenue le 9 du courant, un DIVIDENDE TRIMESTRIEL DE TROIS PAR CENT (3 PAR CENT) sur par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du LUNDI 11 janvier 1886. Le livre de transfert sera clos du 1er au 11 janvier.

W. E. LEVERICH,
26déc—16f Secrétaire.

Avis.

LA maison Desforges, Montagnet & Cie est dès ce jour dissoute d'un commun accord. M. H. J. Montagnet se retire. M. L. C. Desforges seul signera pour la liquidation.

L. C. DESFORGES,
H. J. MONTAGNET.
JOS. B. WILLIAMS.

Avis.

LES soussignés ont, ce jour, formé une société dans le but d'exploiter le commerce de gros et de détail de charbon à l'ancien emplacement No 34 rue Carondelet sous la raison sociale Desforges, Jung & Cie, comme successeur de l'ancienne de Desforges, Montagnet & Cie, et s'occuperont des affaires de la maison en liquidation.

L. C. DESFORGES, N.-Orléans.
L. A. JUNG.
JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.
1er janv—7f

Avis.

LA maison J. P. Sarrazin, Fils et Co., est dissoute d'un commun accord. L'un quelconque des associés signera pour la maison en liquidation.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1885.

J. RENÉ SARRAZIN.
J. STANISLAS LANDRY.

Avis.

LES soussignés ont, ce jour, formé une société de fait dans le but d'exploiter le commerce de tabac en gros et détail, et marchands de tabac et de cigares, sous la raison sociale J. P. Sarrazin et Son & Co, savoir : Jules P. Sarrazin en commandite.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1886.

J. RENÉ SARRAZIN.
J. STANISLAS LANDRY.
J. P. SARRAZIN
En commandite.
1er jan—1 sem.

N. O., 1er janvier 1886.

NOUS, soussignés, avons formé à partir de ce jour une association sous la raison sociale Montagnet, Tremoulet & Cie, dans le but de nous occuper des commerces de gros et au détail du charbon ; bureau : 30 rue Carondelet.

HENRI J. MONTAGNET,
JOSEPH C. TREMOULET.
SOLAIN SCHWEIL.

Hy J. Montagnet, anciennement de la maison Desforges, Montagnet & Cie, sollicite respectueusement le patronage de ses amis et anciens clients. 1er janv—2sem

G. P. MALONEY, D. S. D, DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Saronne.

Dentiste du convent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix abordables.

Extraction douce et sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix plus bas.

Bandages, Herniaires, Brettelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de bonne satisfaction sinon tous les rapports.
25 avril 85—1an

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1886.

Aller, les époux — Mathieu Emile Louis
Arnoux Nicolas — Mayonnaye Pierre
Anger Alfred — Magnan Jacques
Borges Julien Jh Augustin — Mollard Antoine
Mouren Victor
Bohly régisa Vve Gust — Mouren Sophie
Canat Victor Alexandre — Moreno Marie Joséphine
Provensal Mme Vve
Coquelet — Paret Claude
Chouraud Bernard — Prisot artiste musicien
Cheval M & Mme (3) — Perachian Stephan
Castaing Jean Marie — Paguerre Achille (2)
Dumas Pierre Alex — Perron Albert Louis
Durand David — Roussel Simon Edouard
Dreano Alex Jacques — Robin Mme Vve née Laliche
Mme Laliche
Estrade Joseph — Rentemann Anne Marie
Estebenet Louis et Baptiste — Saint Flock
Sonilé (ses époux (Nile-Ibérie)
Eurvoir Jean Baptiste — Sauvegrain Théophile
Francois — Tourrette Jean
Fauvelle F A — Toulinson Mm Vve née
Forstall A Sons (2) — Albec Commagère (3)
Guillot Vve Amantine — Tilley Paul
Hanks C. E. — Ferrasse Mme Vve née
Herron Baptiste — Barthemont
Imbert Albert — Tujague Vve Raffin née
Jacques Honoré — Jones
Kiefer Justin Vandel — Valton Jules
et Martin — Vignes M et Mme (4)
Koch Ferdinand — Vincent Victor restaurateur
Lopez Felix — Vincent Adolphe et Elviro
Lerouge Marie
Leportier Mme

LETTRES.

Crinfart Eugène (2) — Poisson Charles musicien (2)
Sort Pony Jean — Argeil Hypolite
McCarthy Charles — Brouiron René
Sé Michel Benjamin — Varney Georges
Morineau Pierre François

Le Gérant,
JULES BŒUFVÉ.

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie a été autorisée et votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

—

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE A,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 12 JANV. 1886.

Ce tirage aussi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A.M.

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
2 Lots de	6,000,.....	12,000
5 Lots de	2,000,.....	10,000
10 Lots de	1,000,.....	10,000
20 Lots de	500,.....	10,000
100 Lots de	200,.....	20,000
300 Lots de	100,.....	30,000
500 Lots de	50,.....	25,000
1,000 Lots de	25,.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..... $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..... 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus ample renseignements, écrivez, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ADMONITION.

George Godfrey et als. vs. Harry et Emma Godfrey et als.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District, paroisse d'Orléans, No. 14,324—Division B, dans l'affaire de Ferdinand Goldsmith et Patrick Mealy, demandant une admonition.

A tous ceux que cela concerne :

Attendu, que Ferdinand Goldsmith et Patrick Mealy ont acheté à l'enchère publique faite par George G. Friedrichs, encanteur, dûment commissionné pour cette paroisse, le 22me jour d'août 1885, à midi, conformément et en vertu d'un jugement rendu le 15 juin 1885 et signé le 22 juin 1885, par l'Hon. W. P. Houston, juge de la Division B, de cette cour, dans l'affaire ci-dessus, le dit jugement étant pour un partage, la propriété décrite ci-dessous et ayant demandé à la cour une admonition ou un avertissement, conformément à la loi et les sections 2570 à 2580 de l'acte No 95, approuvé le 16 mars 1870, des statuts révisés de la Louisiane de 1870 :

Conséquemment toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont prévenues qu'elles sont citées et qu'avis leur est donné au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans de faire valoir tout droit, titre ou réclamation qu'elles pourraient avoir dans la propriété décrite ci-dessous, en conséquence de toute irrégularité dans l'ordre, décret ou jugement de la Cour, d'après lequel celui-ci a été vendu, ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation ou l'avis, dans les conditions ou dans la vente, ou toute autre défectuosité quelconque, de faire valoir dans les trente jours du jour que cet avis a été inséré dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée :

Qu'à la dite vente de la propriété décrite ci-dessous, Ferdinand Goldsmith est devenu l'acquéreur du premier lot pour le prix et la somme de dix-huit cents piastres, et Patrick Mealy, l'acquéreur du second lot pour le prix et la somme de trois cent vingt-cinq piastres.

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'île borné par les rues Melpomène, Tchoupitoulas, Saxon, actuellement St. Charles et Prytanée, le dit lot ayant, mesure américaine, vingt-huit pieds de face à la rue Melpomène, la même mesure dans l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante-deux pieds ; étant désigné comme le lot No 7, d'après un plan par J. Hy. Lafitte, daté le 22 décembre 1841 ; avec l'usage d'une allée en commun avec les autres lots. Etant la même propriété acquise par William Godfrey, le 13 mars 1842, enregistré à la susdite cette par Théo. Seghers, ex-notaire en cette ville.

Description de la propriété acquise par Patrick Mealy d'après un acte par devant Omer Villere, notaire, le 14 octobre 1845 :

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, dans l'île borné par les rues Annunciation, Chippewa, Robin et Terpsichore, mesurant trente pieds de face à la rue Annunciation sur une profondeur de cent vingt-deux pieds (mesure française) entre lignes parallèles ; le dit lot est désigné comme le lot No 1, d'après un plan annexé à un acte de partage entre Frances Truxillo et Rosalie Truxillo, femme de Wm Godfrey, par devant Robert J. Ker, notaire, le 9 mars 1854.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON,
Pour copie conforme : Juge.
JULES VIENNE Député-Greffier.
13déc—1fpsem—1mois

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 16,283, Division D.—Solomon Félix vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du petitionnaire Solomon Félix soit convoquée et tenue pardevant A. A. Lazarus, Esq, notaire en cette ville, Lundi 1er février 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer si les intérêts du petitionnaire pour un délai et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du petitionnaire soient suspendues, et que J. H. Spearing, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885.

(Signé) A. L. TISSOT.
Pour copie conforme : Juge.
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
27déc—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Alcide Micolo & Lacaze et Gertge. E. Lacaze vs. Succession de Mme Jean Crescivès.—No 16,051.—Ordre de Cour.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, Micolo & Lacaze et George E. Lacaze, individuellement et comme membres de la raison sociale Micolo & Lacaze soit tenue pardevant Jules L. Lavesche, notaire en cette ville le 1me jour de janvier 1886, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération les propositions de pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre les personnes et les biens des pétitionnaires Micolo & Lacaze et George E. Lacaze, individuellement et comme membre de la dite raison sociale Micolo & Lacaze soient suspendues.

Nlle Orléans, 1er décembre 1885.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN,
Député-Greffier.
2 déc—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Alex. Kalman vs. Ses Créanciers.—No 16,078—Division "C"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Alex. Kalman soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Joseph D. Taylor, Esq, notaire en cette ville, le 5 janvier 1886, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour obtenir toute ordre d'une telle valeur que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Henry Dufilho, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Il est de plus ordonné que l'argent délivré dans cette affaire soit placé entre les mains du greffier de cette cour pour être déposé dans le dépositaire judiciaire, sujet à un ordre futur de cette cour.

Nouvelle-Orléans, le 5 décembre 1885.

(Signé) HENRY L. LAZARUS,
Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, député greffier.
6déc—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—L. H. Fernandez vs. ses créanciers—No 16,192—Division—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de L. H. Fernandez soit tenue et convoquée pardevant Henry J. Rhodes, Esq., notaire en cette ville, le 3e jour de janvier 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de déterminer et prendre en considération l'application du pétitionnaire pour un délai et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit L. H. Fernandez soient suspendues, et que Meyer Gutheim, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
GEO. P. CAZELAR,
18déc—3f en 30j Députés-Greffiers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—R. Mercadier vs. Ses Créanciers—No 16,084.—Division "E"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Washington R. Mercadier, faite par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 9me jour de janvier 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Washington R. Mercadier soient suspendues, et que Lawrence O'Donnell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1885.

(Signé) HENRY L. LAZARUS,
Juge.

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & M. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent.
Bureau rue Magazine, 99,
6 oct 85—1an Nlle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Thco. M. Hurst vs Jno Carter, Henry Lawson et Jno Ward.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan SAMEDI, 9 janvier 1886, à midi, sur le Nouveau Bassin, (côté rue Julie) entre Franklin et Liberty—

La propriété ci-après décrite, à savoir :

La goelette Charles Perry, ses meubles, appareils, etc., comme elle se trouve maintenant dans le Nouveau Bassin, côté de la rue Julie, entre Franklin et Liberty.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOBRY, Constable
de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
9déc—9,16,23,30—janv 6,9.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme John George Koepke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 16,315—Division D.—Attendu que George A. Koepke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme John George Koepke, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
1 janv—1,6,10

Hôtels, Restaurants &c.

SAM. BANDERA,
Le Roi des Huîtres.
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Restaurant,
Coin des rues Royale et Toulouse.
Pension à la journée, à la semaine et au mois.
Ouvert jour et nuit.
Entrée pour Dames rue Toulouse.
11 oct—4 m. Téléphone No 491

John's Restaurant,
19.....RUE UNION.....19
Déjeuner.....à 50 cts
Dîner.....à 75
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine
Prix très-modérés, chambres pour voyageurs.
Lunch tous les jours 10 1/2 heures à 1 heure.
—ET—
Le Nouveau Restaurant John,
113 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
4 sept—6 mois

FRAPART HOUSE.
MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.
L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité saine. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées, cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
31uin—

INSTITUTIONS.

Mlle ODESSA MERCIER,
Professeur de Musique :
PIANO ET SOLFÈGE.
S'adresser rue du Canal, No 198. 25oct—f

Mme Vve BERNARD NAUTRÉ
A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano de solfège et de langues française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Widelin, rue du Canal No 135, chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou chez elle, 228, rue des Ursulines.
18 août—

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat.
Cours de Philippe et Priese.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignements qui ont été mises en pratique par les professeurs.
Une classe de solfège, et les chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément sous la direction de Mme Curto, qui a été offerte à ces deux classes prix d'ami.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand sera ouvert sur demande.

ETAT DE SITUATION
DE LA
Banque d'Epargnes Germania,
51 rue du Camp.
A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 31 décembre 1885.

ACTIF.

Actions et Bons (valeur sur le marché).....	$57,380 00
Prêts et hypothèques.....	79,991 65
Prêts sur demande (garantis par des valeurs collatérales).....	312,753 65
Comptant en caisse.....	50,607 43
	$530,732 73

PASSIF.

Actions du capital payés.....	$100,000 00
Profits indivis.....	25,463 57
Gains après tous taxes et dépenses soldées..$27,205 05	
Moins $7,742 14 payés à un ancien droit sur dépositaire sous forme d'intérêt, et $8,000 à un ancien directeur durant l'année courante.....	15,937 14
Réserve des bénéfices de cette année.....	$11,267 91
Ajoutez les profits indivis existant depuis le 31 déc. 1884.....	14,195 66
Total de la réserve..$25,463 57	
10 % aux dépositaires.....	465,129 16
Dividendes non réclamés.....	140 00
	$530,732 73

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
A. AD. BLAFFER Caissier.
Assemblé pardevant moi ce 2 janvier 1886.
W. O. HART, Notaire.

Directeurs

H. ZUBERBIER. — E. HERNSHEIM.
J. HASSINGER. — J. E. MERLH.
FRANK RODER. — JOHN THORN.
3 janv—7f

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, pulmonique, tonique, active les digestions difficiles, fait disparaître les angeurs, les vomissements, a et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit, guérit les vieux ulcères, et ce qui est le plus remarquable, c'est la rapidité avec laquelle elle guérit les Fièvres. Il augmente l'appétit et active rapidement les infirmes de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été soignée sans soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique ; c'est alors que M. Jordan me fit faire l'essai de son Elixir d'en alpris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Cheuin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des faits ci-dessus, et en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'on est obtenus les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès ne sont faits sans doute que par la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des maux qui les menacent.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se prend avantageusement à la Grenade Charmeuse comme goût et fluesur ; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici :

Je connais depuis longtemps que l'ai prescrit **L'Elixir Oriental** dans différents cas de dyspepsie, et que j'ai obtenu tous les résultats promis, et même dépassant ceux annoncés. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gar dans l'estomac, et dont la digestion est difficile, et je le recommande surtout aux femmes enceintes.

"W. R. MANDEVILLE, D. M.
"483 rue Magazine."

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagé. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MME RÉBECCA SNEAD,
Rue Trémé 246.
Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL
AU MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SCLARI
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans
Vente en gros et au détail.
Et chez **M. J. VERGNOLLE,** 45 Decatur
12 avril—

Etat de Situation
DE LA—
BANQUE NATIONALE D'ETAT
NOUVELLE-ORLÉANS,
Le 31 décembre 1885.

—ACTIF—

Bons des E.U., en garantie de la circulation.....	$ 425,000 00
Autres bons et actions.....	186,076 65
Immeubles.....	182,205 58
Primes sur des bons E.-U.....	37,000 00
Prêts à échéance et escomptes.....	1,049,542 18
Prêts sur demande.....	$256,457 61
Fonds cinq pour cent.....	15,125 00
Change.....	348,525 73
Chèques pour le Comptoir d'Escompte.....	219,193 09
Comptant en caisse.....	1,142,547 05—1,085,848 48
Total.....	$3,865,672 89

—PASSIF—

Fonds capital.....	$ 425,000 00
Surplus et profits.....	379,885 95
Circulation.....	382,360 00
Dépôts individuels.....	$2,328,957 42
Dû par des banques et des banquiers.....	350,369 52—2,678,426 94
Total.....	$3,865,672 89

T. R. ROACH, Caissier.

Succursale de la Banque Nationale d'Etat.

Encoignure Royale et Conti.

Fournit des traites pour toutes sommes sur les villes suivantes de France : Paris, le Hâvre, Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille, Tarbes, Pau et Toulouse ; aussi sur Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et l'Espagne ; fait le change sur New York, San Francisco et autres places et reçoit des Dépôts.

Collections faites avec promptitude, et remet au taux le plus bas du change.

M. F. LAPLANTE, Le Gérant du comptoir de change.

PIERRE LANAUX,
Vice-Président et Gérant.

ANTOINE CHEVALIER,
No 215 rue Toulouse et No 202 rue Commune.
(CEMENT WORKS) Seul entrepreneur de travaux monolithes. Exécute toutes sortes de travaux en ciment ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres, couvertures de murs, encadrements, dites de cheminées, écusons et bas reliefs. Prix modiques.
28 nov—3m sam dim mar

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & M. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey,** par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent.
Bureau rue Magazine, 99,
6 oct 85—1an Nlle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Jean Pierre Rohrer vs. Patrick Murphy, individuellement et comme exécuteur testamentaire de Catherine Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 16,048—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan SAMEDI, 9 janvier 1886, à midi, sur le Nouveau Bassin, côté de la rue Julie, entre Franklin et Liberty, les propriétés ci-après décrites, savoir :

Quatre certains lots de terre contigus, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Tchoupitoulas, Richard, Religieuses et Sécrétan, désignés comme lots numéros un, deux, trois et quatre, et mesurant chacun vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles. Le lot numéro un formé l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Richard.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 déc—29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,256—Division "D"—Qu'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le droit d'occupation, à partir du jour de la vente jusqu'au 31 décembre 1886, de ce certain magasin situé à l'encoignure sud-ouest des rues Canal et St-Charles, dans le premier district de cette ville, dans l'île borné par les rues Canal, Commune, Carondelet et St-Charles, avec tout ce qui appartient. Le dit magasin étant présentement occupé par MM. C. E. McVean & Cie, comme un magasin de marchand tailleur et de vêtement confectionné pour homme.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3jan—3 4 5 6 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Scannell et John J. Gildère vs John Hennessey et Frère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 16,714—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 16 janvier 1886, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Toutes les marchandises et effets mobiliers, etc., qui se trouvent sur la propriété située au coin nord-ouest des rues Magasin et Girod, et occupée par les défendeurs comme fonderie et fabrique de tôles ; le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
5 janv—5,9,13,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

B. Mayhie vs James A. Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No. 15,314—En vertu d'un writ de fieri facias à